

Charte éthique de la Danse de Plein Potentiel[®] A l'usage du public

Se connaître par le mouvement !

Article 1 : Définition

La Danse de Plein Potentiel[®] ou Danse Art Emergence[®] facilite la dissolution des blocages du corps, des émotions et du mental. La Danse de Plein Potentiel[®] est une voie de la Danse Art Thérapie qui valorise l'émergence des ressources, qui invite à la connaissance de soi par le mouvement et qui permet la transmission d'une pratique de la danse en autonomie. L'invitation au mouvement libre et spontané conduit à la créativité et à l'expression poétique et artistique de soi. Les personnes accompagnées peuvent intégrer une nouvelle connaissance d'elles-mêmes et incarner leur plein potentiel d'expression.

Le processus en Danse de Plein Potentiel[®] permet le déploiement de la personne dans ses dimensions corporelles, émotionnelles et psychiques. Le mental, les codes habituels de la danse et les représentations de soi sont mis de côté pour favoriser chez chacun l'expression singulière de la vie.

Les séances de Danse de Plein Potentiel[®] s'adressent à toute personne désireuse de se connaître par le mouvement et par la danse quel que soit l'âge ou la condition physique. La pratique de la Danse de Plein Potentiel[®] libère notre façon spontanée, naturelle et créative d'être au monde.

La Danse de Plein Potentiel[®] s'appuie sur la danse libre, l'expression artistique libre, la présence corporelle et sur le cadre d'Alliance issu de la phénoménologie existentielle.

Elle a été créée en 2018 par Anne-Marie Triolle Danse Art Thérapeute, Sophrologue et Coach. La Danse de Plein Potentiel[®] est certifiée par le Conseil International de la Danse, le CID Unesco depuis le 14 avril 2019.

2-Cadre D'Alliance au service du plein potentiel expressif

Le cadre d'Alliance en Danse de Plein Potentiel[®] qu'initie le Facilitateur et dont il est le garant, s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- Inclure et valoriser les particularités de chacun.
- S'appuyer sur le non jugement et sur l'absence de comparaisons et de conseils
- Encourager chacun à être exactement tel qu'il est dans l'instant et lui réserver un accueil empathique pour ses ressentis au service de la clarification
- L'engagement à la confidentialité

3-Le positionnement éthique du Facilitateur en Danse de Plein Potentiel[®]

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel[®] a suivi la formation en Danse Art Thérapie et a obtenu sa certification privée en Danse de Plein Potentiel[®]

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel[®] n'est pas un thérapeute dans le sens où il ne se place pas en soignant, il ne prétend rien guérir. A partir de l'engagement personnel du ou des participants c'est le processus créatif en Danse de Plein Potentiel[®] qui est opérant et transformateur. Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel[®] intervient en complémentarité, en lien et en non-substitution des professionnels de santé.

Il facilite le déploiement de la personne vers le potentiel d'expression, il accompagne les personnes dans une relation d'aide centrée sur la personne. Il transmet une autonomie de pratique de la Danse de Plein Potentiel[®].

Le Facilitateur formé à la Danse de Plein Potentiel[®] favorise auprès des groupes et des personnes l'émergence des ressources. Il transmet une pratique de la Danse de Plein Potentiel[®] en autonomie.

- Il initie une mise en mouvement du corps, des représentations psychiques et des émotions par la musique, par le rythme et par la danse libre
- Il crée un cadre d'alliance au service du déploiement et de l'autonomisation de la personne et des groupes
- Il favorise l'émergence des ressources en s'appuyant sur le champ de la phénoménologie existentielle

et sur la mobilisation de l'intention.

- Il permet l'élan créatif et l'expression poétique et artistique de soi au moyen de différents médias : mouvement dansé, dessin, peinture, modelage, land-art, Slam, auto-louange, chant.
- Il respecte le rythme de chaque participant
- Il ne force ni ne provoque rien, il permet et accompagne le contact avec les ressentis corporels, les sentiments et émotions que vivent les participants.
- Il transmet aux participants les clés d'une pratique de la danse en autonomie pour se relier à soi au quotidien et permettre l'accueil émotionnel afin que les émotions ne soient plus réprimées mais qu'elles soient ce qu'elles sont réellement destinées à être : le moyen par lequel la vie s'exprime.

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® s'engage à suivre un processus continu de déploiement de ses compétences s'appuyant sur :

- le travail sur soi
- la pratique quotidienne de la Danse de Plein Potentiel®
- la formation continue
- la supervision

4-L'engagement de la personne accompagnée :

La personne accompagnée est animée par l'envie de se connaître, par celle d'être honnête avec elle-même et par le désir de permettre l'évolution de ses limitations au niveau corporel, émotionnel et mental afin d'aller vers un plus grand potentiel d'expression de soi. Elle s'engage dans une relation d'authenticité avec le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® Elle est co-créatrice du cadre d'Alliance. Elle est consciente que son déploiement sera en corrélation directe avec ce qu'elle est prête à apporter (mouvements, ressentis corporels, sentiments, émotions, situations, représentations, création). Elle comprend en parcourant le processus en Danse de Plein Potentiel® à son rythme qu'elle est créatrice de son propre déploiement. Elle s'engage pleinement envers elle-même.

Anne-Marie TRIOLLE
Créatrice de la Danse de Plein Potentiel® © 2022



Le Facilitateur en DPP®
NOM :
SIGNATURE :

Le Praticant de la DPP®
NOM :
SIGNATURE :